

Œil de paon (*Fusicladium oleagineum*)



Ce champignon se développe dans les feuilles et provoque leur chute prématurée. Cette défoliation cause une baisse très importante de la production d'olives.

Plus d'infos ici :

<http://afidol.org/oleiculteur/oeil-de-paon>

Suite aux pluies contaminatrices des dernières semaines, de nouvelles taches apparaissent sur les feuilles, dans les vergers non protégés.

Actuellement, nous observons très fréquemment et dans tous les bassins des pourcentages de feuilles tachées supérieurs à 10-15 %.

Dans certains secteurs, on peut constater la disparition de la totalité des feuilles âgées de 2 à 3 ans.

Les pluies annoncées pour la semaine prochaine entraîneront de nouvelles contaminations.

En sus des conditions climatiques, d'autres paramètres sont à prendre en compte :

- la situation du verger : les bas-fonds, l'absence d'aération, le degré d'humidité ambiant sont autant de facteurs favorisant l'œil de paon.
- les variétés : la lucques, le cailletier, la tanche, l'aglandau entre autres sont sensibles à cette maladie. À l'inverse, la picholine, par exemple, est relativement moins sensible.

Le SRAL PACA a mis en ligne un outil gratuit (OPTIPAON) qui vous permet en quelques questions d'estimer le niveau naturel de sensibilité de votre verger à l'œil de paon : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

Évaluation du risque

En toutes zones et surtout si vos oliviers ont subi une défoliation importante au cours de l'automne dernier, le risque de dégâts est très élevé. Cette situation pénalise non seulement la production 2017 mais aussi, si elle n'est pas contrôlée, la production 2018 dans un facteur de baisse qui peut atteindre plus de 50 %.

L'observation des feuilles dans votre verger reste indispensable pour mesurer le niveau de risque.

Il suffit d'observer 100 à 200 feuilles (selon le nombre d'arbres dans l'olivieraie) au hasard.

Le seuil de risque est atteint lorsque vous dénombrez au moins 10 % de feuilles avec des taches d'œil de paon.

Il faut également tenir compte de la défoliation. Il est possible d'observer moins de 10 % de feuilles tachées, tout simplement parce que les feuilles malades ont déjà chuté. Si les oliviers sont très défoliés, l'attaque et le risque de développement de la maladie sont très élevés.

Prévention et prophylaxie :

Taillez vos oliviers chaque année à partir de février dans les zones à climat doux et à partir de mars ailleurs. La taille améliore l'aération de l'arbre, ce qui réduit la durée d'humectation des feuilles.

Sur les arbres fortement touchés, taillez sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et stimuler la

production de nouvelles feuilles.

Cercosporiose (Centrospora cladosporioides)



Feutrage grisâtre sur face inférieure et début de décoloration de la face supérieure en automne-hiver (photo CA 06)



Évolution de la décoloration de la face supérieure de la feuille au cours du printemps (photo CTO)



Feutrage grisâtre sur face inférieure des feuilles au printemps (photo CTO)

Cette maladie causée par un champignon se manifeste sur les feuilles avec un feutrage caractéristique de couleur grisâtre sur la face inférieure de la feuille. La face supérieure de la feuille se décolore durant le printemps – été puis la feuille chute. Ces symptômes peuvent être facilement confondus avec ceux du renouvellement normal des feuilles d'olivier.

Assez mal connue, la cercosporiose a toujours été présente de façon très discrète dans les oliviers de PACA de la Drôme et de l'Ardèche. Cependant depuis 2015 et surtout dans les dernières semaines, les observateurs l'observent de plus en plus fréquemment et avec une intensité parfois assez forte.

Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle maladie mais de son extension, à priori causée par le changement climatique. Les

seuils de risque ne sont pas encore établis, mais devraient être similaires à ceux de l'oeil de paon.

Mouche de l'olive (Bactrocera oleae)

La mouche de l'olive est présente dès maintenant dans les oliviers des zones précoces (littoral en particulier), comme il est possible de le constater sur notre carte de piégeage (<http://afidol.org/piegeannuel>). Dans les autres secteurs, cette arrivée se fera dans les prochaines semaines.

Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici : <http://afidol.org/piegemouche> .

AFIDOL – contact@afidol.org